

ASSEMBLEE GENERALE DU 3 MARS 2018

Rapport Moral 2017.

Dans un sondage de fin d'année 2017, les trois événements marquants en France ont été, le terrorisme, l'élection d'Emmanuel Macron et la mort de Johnny Hallyday. Et pendant ce temps-là la biodiversité continuait à se dégrader.

Tous les indicateurs globaux (artificialisation des sols, consommation de produits phytosanitaires, évolution du nombre des oiseaux communs, états de conservation des habitats naturels, proportion des espèces éteintes ou menacées dans les listes rouges, états de santé des récifs coralliens) sont au rouge en France et dans le Monde. Dans un tel contexte, les inégalités environnementales souvent corrélées aux inégalités sociales augmentent.

Si notre société essaye de se mobiliser contre le réchauffement climatique, la mobilisation en faveur d'une biodiversité insérée dans l'aventure humaine peine. Mais...nos combats donnent de l'espoir et nous obtenons des résultats.

L'année qui s'achève a été contrastée. Elle nous a apporté des satisfactions et nous commencerons par en citer quelques-unes.

Il y a plus de dix ans, en 2005, dans notre « Manifeste pour une politique renouvelée du patrimoine naturel », nous avons proposé la création d'une agence dédiée à la biodiversité. Après un marathon législatif dans lequel nous nous sommes fortement impliqués, **l'AFB (Agence Française pour la Biodiversité) a vu le jour**. Ses déclinaisons régionales se mettent en place peu à peu et le Conseil national de la biodiversité, qui sera le « Parlement de la biodiversité » a fait ses premiers pas, de même que ses homologues en Région.

Autre signe positif, **plus de 900 communes ont répondu à l'appel à projet de l'AFB pour réaliser des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)** – une autre de nos propositions –, ce qui devrait tripler le nombre de communes disposant de cette connaissance fine de leur biodiversité. De même, les Agences de l'eau ont lancé avec succès leurs premiers appels à projet dans ce domaine.

La dynamique de création de Parcs naturels régionaux se poursuit : ils étaient 38 en l'an 2000, ils sont aujourd'hui 52 et la création de quatre nouveaux parcs (Baie de Somme, Aubrac, Médoc) est imminente.

Plus de 200 organisations de la société civile (acteurs privés, association, collectivités, syndicats...) ont demandé à être membres du nouveau conseil d'orientation stratégique de la FRB (Fondation pour la recherche sur la biodiversité) pour pouvoir s'exprimer sur les besoins de recherche dans ce domaine.

Grâce à vous et à votre soutien, notre association est présente et active dans ces différentes structures.

Certaines sont encore fragiles et il importe de les conforter, de développer leur complémentarité, notamment entre les niveaux nationaux et régionaux. En outre, de nombreuses instances et opérateurs publics impliqués de fait dans la gestion de la biodiversité (en particulier ceux liés à la forêt, à la chasse, à l'agriculture ou à la pêche) ne sont pas intégrés dans l'AFB et nous devons veiller, et même contribuer, à la cohérence de l'action publique.

La coordination des ONG dédiées à la biodiversité a également progressé. Nous avons pris une part active dans la création d'un collectif de 14 associations et dans l'élaboration d'une plate-forme

commune de 19 propositions, qui a été présentée au Ministre de la Transition écologique et solidaire.

Pour terminer sur ce volet positif, on notera que des décisions politiques concrètes ont été prises sur des sujets en débat depuis de longues années : en particulier l'effacement des barrages sur la Sélune, pour que cette belle rivière normande puisse à nouveau accueillir le saumon, et le strict respect de la réglementation sur les passereaux protégés (Ortolans, Pinsons...) dans les Landes, Et ne sous-estimons pas le fait que le ministre en charge de l'écologie, aux convictions indéniables dans ce domaine, est aujourd'hui au rang de ministre d'Etat.

Mais, si la gouvernance de la biodiversité a progressé, son état demeure préoccupant, voire alarmant.

Plusieurs publications récentes sur les insectes, les oiseaux ou les mammifères ont montré l'ampleur de cette dégradation dans divers pays d'Europe, et la France ne fait pas exception : nous avons perdu en moins d'un demi-siècle plus de la moitié de cette biodiversité et rien n'indique, malgré de multiples déclarations et engagements nationaux et internationaux, que cette érosion soit sur le point de s'arrêter. De même, les milieux favorables à la biodiversité, zones humides, prairies permanentes, continuent de régresser et les timides mesures agro-environnementales de la politique agricole commune ne semblent guère avoir de résultats concrets, tout comme l'engagement pris lors du Grenelle de l'environnement de réduire dans notre pays l'usage des produits phytosanitaires.

Sur le terrain, la faune sauvage - en particulier les grands et petits carnivore - est beaucoup plus tolérée qu'acceptée et nombreux sont ceux qui considèrent encore que son éradication pure et simple, y compris dans les Parcs nationaux, est un objectif légitime.

A ce titre, les petits carnivores (renards, putois, belettes...), accusés, souvent à tort, de décimer le gibier ou de propager des maladies, continuent de faire l'objet de destructions massives. De même, certains continuent de faire l'apologie de pratiques de chasse d'un autre âge, faisant fi des souffrances qu'elles infligent aux animaux.

Le projet d'un Parc national de forêts de plaine dans l'Est de la France, initié il y a plus de XX ans, peine à voir le jour, et certains projets de parcs naturels régionaux, pourtant bien avancés, se heurtent à la réticence de certains nouveaux élus régionaux.

Sur le plan législatif et réglementaire, si la loi sur la biodiversité a permis des avancées incontestables, d'autres textes comme ceux sur la montagne, le littoral ou la définition des zones humides montrent que des régressions sont toujours à craindre et que nous devons rester vigilants.

Autre déception, les propositions des Etats généraux de l'alimentation, auxquels nous avons participé, pour une véritable transition écologique et solidaire de notre agriculture et de notre alimentation n'ont pas encore fait l'objet de mise en œuvre concrète (à l'exception de l'annonce de la séparation de la vente et du conseil dans l'usage des produits phytosanitaires, mesure à laquelle nous étions attaché.

L'année s'est en outre terminée par plusieurs mesures de la Loi de finances pour 2018 qui réduisent considérablement (de plus de 200 millions d'euros) les ressources disponibles pour la biodiversité et les ressources en eau et alourdissent la fiscalité sur les espaces naturels : nos efforts pour s'y opposer, ainsi que ceux de nombreuses autres associations, ont été vains.

Terminons par un message d'espoir

Lorsque des politiques déterminées, inscrites dans la durée et dotées des moyens nécessaires ont été mises en place, on observe qu'elles ont une réelle efficacité : il y a aujourd'hui dix fois plus d'espèces de poissons dans la Seine que dans les années soixante et de nombreuses populations d'oiseaux protégés, notamment les rapaces, sont en augmentation nette.

La tâche reste donc considérable et nous devons entamer cette nouvelle année avec ambition et détermination.

Pour tout cela, nous avons grand besoin de votre soutien et de votre mobilisation, en particulier pour relayer nos messages et inviter d'autres personnes à nous rejoindre.

Notre association ne vit que par ses adhérents, il nous faut être nombreux pour réussir à faire de la défense de la biodiversité un axe majeur de l'avenir de notre monde.